

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1081

présenté par
Mme Porte

ARTICLE 14

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« du conjoint »

les mots :

« des conjoints ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel découlant du précédent alinéa : un polygame a par habitude plusieurs conjoints, il convient donc d'envisager de les considérer collectivement et non individuellement, d'où l'usage du pluriel.